



## Parc naturel marin du golfe du Lion Conseil de gestion du 22 juin 2018

### Délibération n°2018-015

#### Avis concernant les candidatures à l'appel à projets 2018

- VU le code de l'environnement
- VU le décret n°2016-1842 du 26 décembre 2016 relatif à l'Agence française pour la biodiversité
- VU le décret n°2011-1269 du 11 octobre 2011 portant création du Parc naturel marin du golfe du Lion
- VU l'arrêté conjoint en vigueur du préfet maritime de Méditerranée et du préfet des Pyrénées-Orientales portant nomination des membres du conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion
- VU le règlement intérieur du Parc naturel marin du golfe du Lion, en vigueur
- VU le plan de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion
- VU la délibération du conseil d'administration de l'Agence des aires marines protégées n°2015-12 du 31 mars 2015 portant délégations données au conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion pour fixer les modalités et critères d'attribution des concours financiers pour certains types d'opérations définies au plan de gestion
- VU la délibération du conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion n°2015/004 du 12 mai 2015 relative aux modalités d'attribution des concours financiers par appel à projets du Parc naturel marin du golfe du Lion
- VU la délibération du conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité n°2017-05 du 21 février 2017 portant délégations données aux conseils de gestion des parcs naturels marins pour fixer les modalités et critères d'attribution des concours financiers pour certains types d'opérations définies aux plans de gestion respectifs
- VU la délibération du conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion n°2018-006 du 06 février 2018 relative à l'approbation de l'appel à projets 2018 du Parc naturel marin du golfe du Lion

CONSIDERANT que le quorum est atteint et que le conseil de gestion peut valablement délibérer

CONSIDERANT le règlement de l'appel à projets 2018 et son dossier de candidature associé, qui détaille les quatre thématiques suivantes :

- Sensibiliser, valoriser et communiquer sur les démarches éco-responsables et sur l'environnement marin
- Réduire les impacts, protéger, restaurer les ressources et l'environnement marins
- Initier ou renforcer des démarches de développement durable des activités maritimes et usages nautiques
- Accroître la connaissance et le suivi de l'environnement marin

CONSIDERANT les 24 dossiers de candidature éligibles

## Conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion du 22 juin 2018

CONSIDERANT les informations transmises dans le dossier de séance, les débats en session et le vote du conseil de gestion

### Article 1 :

Le conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion émet **un avis favorable** au concours financier de l'appel à projets 2018 aux candidatures suivantes :

Thème	Nom du bénéficiaire	Libellé du projet
Sensibiliser, valoriser et communiquer sur les démarches éco-responsables et sur l'environnement marin	ECOLE MATERNELLE J.PARES (PORT-VENDRES)	A la découverte du milieu marin
	CATALOGNE TRANSPORT MARITIME	Organisation de sorties en mer d'élèves de primaire pour l'observation de la faune marine
	LABELBLEU	Ecoutons la mer
	LA SIRENE PLONGEE	Mise en œuvre d'un protocole d'observation des ateliers de l'aire marine éducative du Parc naturel marin : étude d'impact d'un atelier éducatif AME
	NOSTRA MAR	Le milieu marin à portée de main
Réduire les impacts, protéger, restaurer les ressources et l'environnement marins	PORT DE LEUCATE	Mise en place de trois zones de mouillages écologiques
	TSR COLLIOURE	Acquisition de matériels pour travaux sous-marins (compresseur basse pression et marteau-piqueur pneumatique associé)
Initier ou renforcer des démarches de développement durable des activités maritimes et usages nautiques	AILERONS	Réalisation et mise à disposition de fiches espèces sur les requins et raies de Méditerranée
	LIGUE VOILE OCCITANIE	Eau – Mer – Voile : pour une autre approche de l'environnement
Accroître la connaissance et le suivi de l'environnement marin	UNIVERSITE DE PERPIGNAN/CEFREM (M. JARRAYA)	Suivi des débarquements de la pêche professionnelle - PechPro

### Article 2 :

L'attribution de ces concours financiers donnera lieu à l'établissement de décisions et conventions conformément aux règles de l'Agence française pour la biodiversité.

### Article 3 :

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Agence française pour la biodiversité.

Michel MOLY

  
Président du conseil de gestion